

Or, c'est encore une question financière. Si les provinces pouvaient emprunter à un taux d'intérêt de 3/400 p. 100, aujourd'hui, comme l'Inde le fait, si nos municipalités pouvaient faire la même chose, nous aurions moins de problèmes à envisager. Tous les problèmes des municipalités, des provinces et du gouvernement fédéral sont les mêmes, c'est-à-dire des problèmes financiers.

Attaquons-nous donc à ce problème; n'hésitons pas à y faire face. Si l'on continue à taxer et à augmenter les impôts comme nous le faisons maintenant, alors que le peuple manque totalement et terriblement de pouvoir d'achat, le gouvernement fédéral devra prendre ses responsabilités à l'endroit du peuple canadien, à l'endroit des provinces et des municipalités.

C'est pour cette raison que je répète que les deux ou trois jours qui viennent de s'écouler sont des jours perdus pour le Parlement canadien, alors que le peuple attend une législation objective et constructive, bref, une législation qui permettra de relancer l'économie du pays.

Il n'est pas normal, pour un pays comme le nôtre, de compter 500,000 chômeurs. Il n'est pas raisonnable et il est même inconcevable qu'il y ait près de 75,000 à 80,000 chômeurs dans la seule ville de Montréal. Il est inconcevable que nous voyions des gens aux prises avec la misère dans un pays qui regorge de richesses, qui ne sait plus quoi faire avec les vêtements, la nourriture et les appareils électriques. Il n'est pas normal que nous obligeons une partie de la population à vivre dans une telle pauvreté.

Je demande donc au gouvernement de présenter des projets de loi susceptibles de soulager la misère au Canada. Il est bon d'aider les pays sous-développés—nous n'y voyons pas d'objection—mais commençons donc par aider ceux de nos citoyens qui sont dans le besoin, commençons par mettre de l'ordre dans notre maison. Depuis lundi dernier, il n'y a pas eu d'ordre au sein du Parlement canadien.

Monsieur l'Orateur, je souhaite que cette motion soit mise aux voix le plus tôt possible. A l'instar de nos amis du Nouveau parti démocratique, nous ne voyons pas d'objection à ce que cette motion soit mise aux voix aujourd'hui, afin que nous puissions reprendre les travaux ordinaires de la Chambre dès lundi. Les sommes d'argent dépensées pour le fonctionnement de la Chambre, alors que nous sommes engagés dans des discussions terribles autour de questions qui ne signifient rien pour l'ensemble de la population, augmentent l'inflation que nous devrions combattre.

Si nous voulons que notre attitude signifie quelque chose, prenons nos responsabilités. En tant que membres du parti conservateur, du Nouveau parti démocratique, du parti libéral, bref, en tant que députés fédéraux, cessons de perdre davantage du temps de la Chambre et procédons à l'adoption de mesures législatives et à l'application de principes qui aideront l'ensemble de la population canadienne.

[Traduction]

M. A. B. Patterson (Fraser Valley): Comme préambule à ma brève intervention dans ce débat spécial, j'avoue qu'il peut être difficile d'avancer des arguments originaux. Néanmoins, nous manquerions à notre devoir en nous abstenant de participer à ce débat, d'exposer nos vues sur la motion à l'étude et le sens dans lequel nous comptons voter. Notre parti est prêt à se prononcer aujourd'hui ou au plus tôt sur cette motion, car cette période d'incertitude et d'atermoiements nuit au prestige de cette institution et rend aussi un mauvais service aux citoyens. Nous n'allons donc pas commenter longuement cette motion ou les divers détails du bill qui est à l'origine de ce débat.

J'aimerais évoquer et commenter cet après-midi certaines déclarations du premier ministre (M. Pearson), dont quelques-unes ont été réfutées l'autre jour. On a une fois de plus parlé des dangers qui menacent les gouvernements minoritaires et des accommodements qui s'imposent en pareille occurrence, du point de vue de nos procédures habituelles et de la situation constitutionnelle. Permettez-moi cependant de le répéter très clairement: nous ne considérons pas que la crise qu'a précipitée le vote sur la mesure fiscale ait un rapport quelconque avec la position minoritaire du gouvernement libéral. Il a été amplement démontré, je pense, et clairement affirmé qu'il y avait sans doute des absents dans d'autres partis, mais qu'il n'y avait ici que les deux tiers des effectifs libéraux. S'ils avaient été en nombre, le résultat final du vote n'aurait fait aucun doute. Je crois donc que le premier ministre et son gouvernement devront à cet égard assumer l'entière responsabilité de la défaite du gouvernement et non pas laisser le soin de trancher la question aux électeurs canadiens, car en définitive ces derniers n'ont pas élu plus de députés libéraux.

Selon le premier ministre le vote de l'autre soir ne doit pas être considéré comme un vote de défiance. Mais j'aimerais répéter qu'en ce qui concerne notre groupe, et je crois pouvoir en dire autant de tous les députés présents à la Chambre, il s'agissait bien d'une motion de